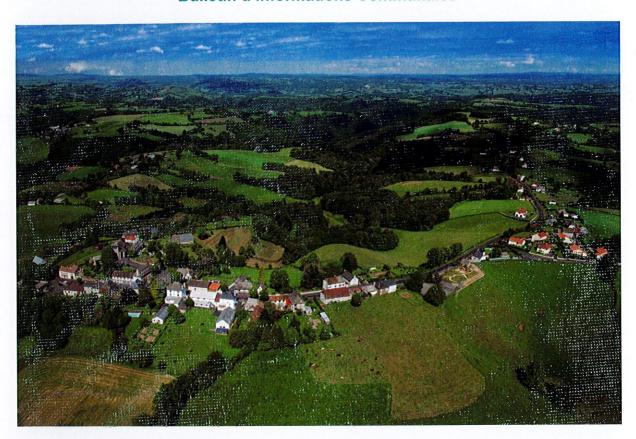
LABROUSSE

Bulletin d'Informations Communales





Quelques mots

Etat civil

Le conseil municipal

Nos projets

Quelques photos

Une page se tourne

Discrétion et Modestie

Infos pratiques

N° 18 - mai 2015

QUELQUES MOTS

Juste quelques mots avant que vous découvriez ce nouveau numéro du bulletin communal, le premier réalisé par la nouvelle équipe municipale élue en 2014, sous la responsabilité de Karine BONNET.

Nouvelle équipe composée d'une majorité de femmes, nouvelle équipe à l'écoute de vos besoins dans la limite du réalisable, les contraintes financières étant de plus en plus prégnantes.

Baisse des dotations venant de l'Etat, des subventions d'autres collectivités, pas d'augmentation des taxes communales pour ne pas pénaliser le pouvoir d'achat des habitants... mais toujours de nouvelles dépenses pour répondre à des contraintes imposées venues d'ailleurs : accessibilité aux ERP₍₁₎, éclairage public (nouvelles normes) la moitié du parc des points lumineux est à changer, TAP₍₂₎... chaque année une nouvelle surprise.

Malgré ce climat de sinistrose généralisée quelques points positifs pour notre village.

Notre commune continue sa progression démographique, le recensement du début d'année fait état d'une population de 488 habitants.

L'obtention exceptionnelle pour le financement sur des fonds d'Etat de 4 maisons destinées à la location au lotissement des Places assurera la venue de nouvelles familles et un enrichissement sur le plan humain, une société n'est riche que de sa diversité.

A l'école nous sommes assurés pour l'année 2015/16 du maintien du demi-poste supplémentaire grâce à la mobilisation des parents d'élèves.

La municipalité a fait le choix d'acquérir le bâtiment situé dans le Bourg mis en vente par la famille TRINTY/MILLE, une opportunité pour l'avenir (Accessibilité mairie, ADMR)...

Le financement de cette acquisition se fera sur fonds propres sans faire appel à l'emprunt.

Vous découvrirez à la lecture de ce bulletin le détail les projets envisagés par la municipalité pour les années à venir.

Bonne lecture, amitiés.

Gérard PRADAL

- (1) Etablissement Recevant du Public
- (2) Temps d'Aménagement Périscolaire

ETAT CIVIL

Naissances

- Antoine AURATUS le 03/02/2014, fils d'Eric AURATUS et Marie-Hélène SERONIE, habitants du Garric
- Augustin Pablo THER le 20/02/214, fils de Benoit THER et Aurélie FRANCOU, habitants de Fontrouge
- Illan VALETTE le 13/03/2014, fils de Mickaël VALETTE et Aurélie MOLINIER, habitants de Fontrouge
- Léo MONS né le 27/05/2014, fils de Jérôme et Sandrine MONS, habitants du Garric
- Livia CHATEAU née le 07/07/2014, fille de Marc CHATEAU et Lucile PAGE, habitants de la cité des Pins
- Manon Isabelle BARRIERE-BOISSIERE née le 09/07/2014, fille de Yannick BARRIERE et Lydie BOISSIERE, habitants à Drulhes
- Cosmin Cyprian CROITORU, né le 27/07/2014, fils de Domitian CROITORU et Mariana MINTAR, habitants à Lasveissières
- Léna et Océane BADUEL, nées le 11/08/2014, filles de Nicolas BADUEL et de Christelle ICHER, habitants de La Croix St Pierre
- Antonin Jean MALGOUZOU, né le 17/10/2014, fils de Pierre MALGOUZOU et Nathalie CALDEYROUX, habitants à Marso

Mariages

- DELORT Henri Pascal (commerçant cafetier) et CHASSAGNE Sophie Line Marie-Josèphe (employée administrative d'entreprise), domiciliés 16 avenue de la République à AURILLAC
- AUSSOLEIL Franck (conducteur d'engins au Parc Routier Départemental) et TOURLAN Marion (infirmière en bloc opératoire), domiciliés à La Fage sur la commune de LABROUSSE

<u>Décès</u>

- Mme BOISSY veuve PINQUIE Odette Jeanne Maria, le 10/03/2014, demeurant à Lescure sur la commune de LABROUSSE
- M. FAU Jean René, le 16/08/2014, demeurant au bourg de LABROUSSE
- Mme JALABERT veuve TREVIAUX Marie, le 06/09/2014, demeurant cité des Pins sur la commune de LABROUSSE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire



Gérard PRADAL

Les Adjoints



Chrystel CHASSAGNE



Thierry DAUDE



Géraud **NOEL**

Les Conseillers



Karine **BONNET**



Denis **BRIAND**



Nathalie **CALDEYROUX**



Patrick GLADINE



Laurence **JEAN**



Stéphanie LABORIE



Sandrine MONS

NOS PROJETS

→ Réduction de la vitesse, traversée du bourg de Labrousse (Ecole), La Vente, Fontrouge.

Suite à une forte demande de nombreux habitants de Labrousse concernant la vitesse non respectée par certains automobilistes, le conseil municipal a décidé d'agir. Sous les conseils de CANTAL INGENIERIE spécialiste dans ce domaine, nous avons divisé le projet de la traversée du bourg en 3 parties.

- La première qui nous semble prioritaire est l'aménagement des abords de l'école. Il comporte, par endroit, la réduction de la largeur de la route, l'abattage de 3 arbres gênants, la création d'un trottoir, l'installation d'un plateau (surélevé sur la totalité de la largeur de la chaussée afin qu'il ne soit pas contourné), une signalisation spécifique et obligatoire et tout l'aménagement et les finitions qui s'y rapportent. Le montant de l'estimation des travaux s'élève à 36 815 euros HT (voir plan). La CABA effectuera les travaux de remise en état du réseau d'eau avant la réfection de la chaussée.
- La seconde partie concerne Fontrouge. Limitation de la vitesse à 50 km/h, le panneau sera déplacé. Même principe qu'à l'école, il est prévu une réduction de la largeur de la route, des bandes rugueuses de chaque côté de la chaussée, des ralentisseurs à l'entrée et au niveau du cimetière et une signalisation spécifique. Nous n'avons pas encore de chiffrage précis pour cette partie. Il peut bien sûr varier selon les différents choix d'aménagement des abords.
- La Vente sera le dernier segment aménagé de ce dossier. Les habitants souffrent aussi beaucoup des excès de vitesse fréquents de certains automobilistes. Fontrouge servira de test afin de vérifier l'efficacité de cet aménagement. S'il n'est toujours pas suffisamment concluant, nous modifierons les plans, idem pour Fontrouge.

Le Conseil Départemental a pris en charge les frais relatifs aux relevés topographiques de l'ensemble du bourg nécessaires au bon déroulement des travaux.

→ Mise aux normes des bâtiments municipaux

Depuis le 31 décembre 2014, tous les ERP (Etablissements Recevant du Public) doivent se doter d'un accès pour les personnes à mobilité réduite.

Les ERP de la commune n'étant pas conformes, une étude a été confiée à la SOCOTEC qui doit rendre un rapport sur les modifications à apporter sur les bâtiments concernés à savoir : l'école, la poste, l'ADMR et la mairie.

Ceci afin de déposer un ADAP (Agenda d'Accessibilité Programmé) avant le 27

septembre 2015, comme le prévoit la loi.

Toutes les personnes qui connaissent les locaux de la mairie comprendront qu'il n'y a pas de possibilité d'aménagement pour rendre ce lieu plus accessible d'où l'achat de la maison place du Tilleul, qui est de plain pied et qui garde une position centrale dans le bourg.

→ La salle Polyvalente et son extension

Le nouveau conseil poursuit la volonté de ses prédécesseurs d'effectuer les travaux d'extension prévus, c'est-à-dire une cuisine ainsi que des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.

La commune a reçu à ce titre une aide du Conseil Départemental et de l'état.

→ Le lotissement des Places

Comme le rappelle M. Pradal dans son éditorial, le lotissement des places accueille déjà 4 constructions locatives gérées par Logisens et 1 maison individuelle est en cours de construction.

Malgré cela, 5 terrains sont encore disponibles à la vente.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la Mairie aux heures d'ouverture (voir infos pratiques)

→ Le centre social d'Arpajon sur Cère

La commune poursuit son intégration au centre social d'Arpajon sur Cère, elle sera signataire du nouveau Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) qui liera la CAF du Cantal et les communes d'Arpajon sur Cère, Vézac, Giou de Mamou, Yolet, Carlat et labrousse.

La participation annuelle de la commune s'élèvera à 1043,87€ brut ramenée à 521,44€ après remboursement de la CAF dans le cadre de la PSE (prestation socio éducative)

Dans le cadre de cette intégration, 1 délégué et 1 suppléant ont été sollicités lors de l'assemblée générale du 23/04/2015.

Mme Karine Bonnet sera donc déléguée et Mme Sandrine Mons sa suppléante.

L'entrée dans le conseil d'administration de la commune est prévu lors du CA du 16 juin 2015, qui sera l'occasion d'accepter les nouveaux statuts de l'association et de nommer le nouveau bureau.



Permis piétons à l'école



Terrassement aux Places



Noël 2014 à l'école



Quine du foot 2014



Fête de la randonnée



le Musée de Prat



Les Edelweiss ont 10 ans



La foire aux agneaux

UNE PAGE SE TOURNE ...

Après 34 années au service de la commune et des enfants de l'école, Huguette MONTEIL a fait valoir ses droits à la retraite.

Lors de la fête de l'école, enfants, parents, enseignants, collègues, APE et conseil municipal ont tenu à lui témoigner leur amitié en lui offrant des cadeaux en souvenir de toutes ces années passées.

Avec le départ d'Huguette c'est une page importante de la vie de notre école qui s'est tournée.





Une chanson et des roses pour Huguette

... UNE AUTRE S'OUVRE.

Pour assurer son remplacement la municipalité a procédé au recrutement d'une nouvelle salariée : Cécile Gazal titulaire du concours d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et bénéficiant d'une solide expérience. Cela fait maintenant 7 mois que Cécile fait bénéficier les enfants de tout son savoir-faire, savoir-être et de sa créativité.

Les enfants l'ont vite adoptée.



Création de masques avec les enfants et défilé



DISCRETION ET MODESTIE UNE LIGNE DE CONDUITE AU SERVICE DE LA COMMUNE

Après quelques décennies au service de la commune, Pierre SOULIER et Michel TERRISSE ont souhaité, lors du renouvellement du conseil municipal en mars 2014, prendre du recul avec la vie publique.

Lors d'une petite manifestation et suite à leur engagement, un hommage leur a été rendu par la commune avec la remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon argent.

Pierre SOULIER a rejoint pour la première fois la table du conseil municipal le 13 mars 1983, soit 31 ans de présence. Il fut 1er adjoint de 2001 à 2014.

Pierre, ce n'est pas seulement l'élu. Son plus grand engagement c'est sans nul doute l'USLV où il fut, avec quelques autres, à l'origine de équipe de foot à LABROUSSE en 1968, assurant le secrétariat jusqu'à ces dernières années, toujours présent et actif encore aujourd'hui.

Michel TERRISSE a rejoint le conseil municipal le 11 juin 1995, parcours qui c'est achevé le 23 mars 2014. Il a assuré le poste de 2ème adjoint de 2001 à 2014. Lui aussi fut et reste un militant inconditionnel du foot à LABROUSSE, engagement concrétisé par une longue carrière de joueur.

Merci à vous deux pour toutes ces années passées ensemble dans un climat de confiance réciproque et d'amitié au service de notre commune. Ce fut mon cas et j'espère que ce sentiment était partagé.

Gérard PRADAL



Nos médaillés et leurs épouses

INFOS PRATIQUES

Mairie de Labrousse

Le Bourg

Tél: 04.71.49.42.14

Horaires d'ouverture au public - du lundi au vendredi de 9h à 12h, le jeudi de 14h à 17h ainsi que le mardi et vendredi de 17h30 à 18h

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA)

3 place des Carmes Tél: 04.71.46.86.30

http://www.caba.fr - contact@caba.fr

Centre Technique Communautaire

195 avenue du Général Leclerc

Eau, assainissement, déchets et tri sélectif - Tél: 04.71.46.48.50

Urgence Eau/assainissement – Tél: 04.71.46.48.60

Régie de l'eau

Accueil de la CABA - 41 rue des Carmes

Tél: 04.71.46.86.38

Horaires d'ouverture au public - du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Assainissement non collectif

3 places des Carmes

Tél: 04.71.46.86.31

Déchetterie des 4 chemins

Z.A. des 4 chemins à NAUCELLES

Horaires d'ouverture au public - du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

Déchetterie de l'Yser

Rue de l'Yser à AURILLAC

Horaires d'ouverture au public - du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

STABUS

Guichet – 3 avenue Gambetta

Dépôt – 8 rue Denis Papin

Tél: 04.71.64.54.55

Médiathèque

Rue du 139^e RI

Tél: 04.71.46.86.36

Centre aquatique

Rue du Dr Béraud

Tél: 04.71.48.26.80

Horaires d'ouverture différents selon les jours et les périodes